



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 6
(Hebdomadaire)

le 7 février 1979

Tolérance spirituelle et progrès matériel sont le fruit d'une plus grande unité . . .	1
Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans les Antilles et signature d'un accord avec le CARICOM . . .	3
Cosmos 954: le Canada présente une réclamation à l'URSS	3
Visite du secrétaire général de l'OCDE à Ottawa	4
Hommage au chauffeur de King	4
Le ministre de l'Agriculture effectue une visite en Israël	4
Le service de cartographie des Forces armées, hier et aujourd'hui	5
Un médecin canadien honoré aux États-Unis	6
Retour du bonhomme carnaval	6
Indice des prix à la consommation, décembre 1978	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Tolérance spirituelle et progrès matériel sont le fruit d'une plus grande unité

Le vingt-deuxième gouverneur du Canada, M. Edward Richard Schreyer, originaire de Beauséjour au Manitoba, a pris officiellement ses fonctions le 23 janvier lors d'une cérémonie pleine d'éclat qui s'est déroulée au Sénat.

Après avoir prêté le serment d'office, M. Schreyer a prononcé un discours sur le thème de l'unité nationale. Il constate, a-t-il dit, "avec une profonde tristesse qu'une minorité de gens désespèrent de pouvoir s'épanouir tant sur le plan culturel que linguistique dans un fédéralisme canadien plus éclairé". Voici des passages du discours de M. Schreyer.

...Il n'est certes pas nécessaire de sacrifier à la recherche d'une plus grande liberté notre potentiel économique et l'influence internationale de notre pays. Les libertés dont nous jouissons déjà, et auxquelles nous tenons tant, sont comparables à celles dont jouissent les pays les plus avancés du monde. A ce chapitre, nous ne sommes inférieurs à personne et nous pouvons même étendre nos libertés sans briser pour autant les liens historiques qui nous unissent.

Quelle que soit notre origine et quel que soit l'endroit où nous habitons au Canada, nous avons tous contribué à l'édification de ce pays. Chaque Canadien, sans toujours saisir véritablement la grandeur de l'oeuvre collective qui s'éri-

geait, y a posé sa pierre. C'est d'eux que parlait avec éloquence mon prédécesseur, M. Jules Léger. Je salue, disait-il "toute cette lignée de gens simples et dignes du Québec, fidèles depuis les débuts à leur patrie, n'en ayant aucune autre, n'en cherchant aucune autre, gens de terre et de mer, d'Église et de négoce, auxquels je rends un hommage ému car, sans eux, sans leur courage et leur ténacité, le Canada d'aujourd'hui ne serait pas. Leur vie quotidienne et paisible se passa le long du grand fleuve qui charria leurs ancêtres et où se joua leur destin".

...Je ne puis que faire miens ces propos de mon prédécesseur. Ils disent la fierté commune que nous tirons de nos origines multiples. Ils expriment notre conviction



Le nouveau gouverneur général lit son discours sous le regard attentif de Mme Schreyer.

The Citizen

C'était cette semaine...

Le 9 février 1979, l'Organisation mondiale de la santé approuvait un plan canadien pour diffuser rapidement, par l'intermédiaire de l'organisme mondial, tout renseignement sur les effets secondaires dangereux des médicaments.



The Citizen

M. Schreyer, accompagné du premier ministre, se rend au Sénat pour prêter le serment d'office (22 janvier).

que cette diversité contribue à élargir nos horizons et à stimuler la tolérance spirituelle et le progrès matériel qui sont le fruit d'une plus grande unité.

Pour compléter ce tableau, j'aimerais souligner l'importance pour le pays des institutions parlementaires, du droit et de la jurisprudence britanniques instaurés, il y a plus d'un siècle, d'abord dans les provinces de l'Atlantique puis dans les provinces centrales. En nous apportant leur stabilité et leur magnanimité, les gens de langue et de culture anglaises, qui sont venus élire domicile sur nos rives, ont prodigieusement enrichi notre histoire.

Au confluent de ces deux grands courants français et anglais qui ont modelé l'âme canadienne, on retrouve deux autres tributaires qui contribuent à alimenter le flot majestueux de notre culture et de notre civilisation. Je songe évidemment à nos frères et à nos soeurs des peuples Inuit et Indiens. Ils sont à l'heure actuelle confrontés à un choix difficile entre leurs coutumes ancestrales et nos modes de vie contemporains. Quel que soit leur choix, il n'ira pas sans poser d'épineux problèmes, aux intéressés eux-mêmes et à ceux qui travaillent avec eux.

L'autre affluent est constitué de cette multitude de Canadiens qui ont choisi ou dont les pères ont choisi de faire du

Canada leur patrie d'adoption. Je sais la richesse de leur apport au pays. Grâce aux multiples ethnies qui sont venues colorer notre mode de vie, le Canada est plus vivant et plus intéressant que jamais. Chaque groupe qui contribue ainsi à enrichir notre société veut conserver son identité culturelle, avec raison d'ailleurs, car ce sont la diversité et le contraste des coloris qui font la beauté d'une mosaïque.

Expérience de l'adversité

De nos ancêtres, nous tenons aussi une expérience commune, celle de l'adversité. Que nous songions aux premiers habitants de la colonie ou aux coureurs des bois, ou encore aux Loyalistes de l'Empire uni du Haut-Canada ou des Maritimes; que nous songions aux traiteurs de fourrure écossais du Nord-Ouest ou à ces poignées de colons de langues française et anglaise qui formaient la colonie de la rivière Rouge à Fort-Garry ou à la mission de Saint-Boniface; que nous songions aux colons islandais d'après 1870 ou aux Huttérites et aux Mennonites allemands, les uns victimes de la nature, les autres de la persécution; que nous songions aux immigrants de l'Europe centrale qui traînaient leurs effets, presque jusqu'à épuisement total, de par les Prairies en friche, ou encore aux Indiens et aux Métis menacés de perdre leurs terrains de chasse et de succomber à la malnutrition, à la peste et à la maladie, nous les retrouvons toujours, tout au long de leur histoire, aux prises avec l'adversité. Nos problèmes d'aujourd'hui sont peu de choses à côté de ceux que nos ancêtres ont connus. Se laisser aller au pessimisme, tolérer la division, accepter l'éclatement de notre société, ce serait trahir la foi de ceux qui nous ont précédés et qui ont tant souffert pour construire le Canada d'aujourd'hui.

Nous pouvons préserver ce que nous possédons aujourd'hui si nous gardons en mémoire les sages paroles d'un Canadien, maintenant d'âge vénérable, mais qui demeure toujours actif parmi nous. La Confédération, disait-il, a été conçue par des hommes issus de deux collectivités qui pour être différentes n'en sont pas moins aussi riches l'une que l'autre. Le bilinguisme et le multiculturalisme sont partie intégrante de la réalité canadienne. Nous ne pouvons ni ne devrions nous en dispenser, car ce sont des atouts et non des handicaps, un actif et non un passif.

Partager la richesse de notre diversité

Mais il nous faut aussi parler de ce qui fait

l'unité du Canada. C'est ce que nous avons en commun qui fait la richesse de notre diversité et il faut nous en souvenir quand nos différences nous préoccupent. En faisant aujourd'hui les choix nécessaires, nous pouvons préserver l'avenir des futures générations de Canadiens.

A mon avis, ce que bien des gens espèrent de tout coeur, c'est que nous dépassions la simple tolérance de nos différences et que nous prenions conscience que, pour être bon Canadien ou bonne Canadienne, chacun d'entre nous doit être fidèle à ses origines. Cette noble aspiration l'ancien premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, l'a exprimée de façon éloquente en écrivant ces lignes: "Quand j'étais en Angleterre il y a trois ans, j'ai visité ces modèles d'architecture gothique que la main d'un génie, doublé d'une foi inébranlable, a modelé en un tout harmonieux. Cette cathédrale est faite de granit, de chêne et de marbre. Que j'aimerais voir le Canada se façonner à son image. Car ici, je veux que le granit demeure du granit, que le chêne demeure du chêne, que le marbre demeure du marbre. De ces éléments, je ferai une nation qui sera grande parmi les nations."...

La conviction profonde que Sir Wilfrid Laurier partageait avec John A. Macdonald, avec Brown, avec Blake, avec Sir Georges-Etienne Cartier et avec tous mes
(suite à la page 8)



Photolaser CP

Le gouverneur général sortant, M. Jules Léger, et Mme Léger saluent la foule venue leur dire adieu avant leur départ pour Londres où ils rendront visite à la Reine.

Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans les Antilles et signature d'un accord avec le CARICOM

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a visité la Barbade, Sainte-Lucie et la Jamaïque du 16 au 21 janvier. Il était accompagné de trois députés et de sept hommes d'affaires canadiens.

La visite du secrétaire d'État à la Barbade et à Sainte-Lucie a permis des entretiens sur nos relations bilatérales avec ces pays, sur des problèmes d'intérêt commun touchant le Commonwealth ainsi que sur d'autres questions d'actualité internationale, dont la situation générale dans la région. M. Jamieson a souligné notamment l'importance que le Canada attache au nouvel Accord de coopération commerciale et économique avec le Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

Pendant son séjour à la Barbade, M. Jamieson a eu des entretiens avec le premier ministre M. Adams, et le ministre des Affaires étrangères, M. Forde. Le ministre et sa délégation ont rencontré des hauts fonctionnaires de la Banque de développement des Caraïbes, dont le Canada est membre. Ils ont visité également l'usine de séparation de la canne à sucre d'Uplands, réalisée avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

À Sainte-Lucie, M. Jamieson s'est entretenu avec le gouverneur, M. Lewis, et le premier ministre, M. John Compton, et a visité la nouvelle école polyvalente construite près de Castries sous les auspices de l'ACDI.

À la Jamaïque, M. Jamieson a rencontré le premier ministre, M. Manley, ainsi que le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. P.J. Patterson.

Pendant leur séjour dans les Antilles, les députés canadiens se sont entretenus avec les représentants des gouvernements hôtes et ont rencontré des groupes de parlementaires antillais. Les hommes d'affaires, pour leur part, ont eu des discussions avec certains de leurs homologues antillais, avec des fonctionnaires des gouvernements du CARICOM ainsi qu'avec des représentants de la Banque de développement des Caraïbes.

À la Jamaïque, la délégation canadienne a participé également, avec le secrétaire général du CARICOM et les représentants de plusieurs gouvernements membres, à un colloque d'une demi-journée sur les perspectives qu'ouvre, pour le Canada et

le Marché, la signature du nouvel Accord de coopération économique.

Accord avec le CARICOM

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a signé le 20 janvier un Accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et les pays membres du Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

L'Accord a été signé par M. Jamieson ainsi que par des représentants d'Antigua, de la Barbade, de Belize, de Dominique, de Grenade, de la Jamaïque, de Montserrat, de Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Trinité-et-Tobago. Le secrétaire général du CARICOM, des parlementaires canadiens ainsi qu'un groupe de dirigeants d'entreprises canadiennes ont également assisté à la cérémonie. La Guyane devrait signer l'Accord dans les prochains jours.

Le nouvel accord remplace l'Accord de commerce de 1925 entre le Canada et les Antilles qui régissait auparavant les relations commerciales entre le Canada et les États membres du CARICOM; il comprend plusieurs parties traitant respectivement de la coopération commerciale, de la coopération financière et technique et de la coopération industrielle ainsi qu'un Protocole de coopération industrielle distinct et détaillé.

Selon M. Jamieson, l'Accord est "une autre étape marquante dans l'évolution

des rapports qui unissent le Canada aux États membres du CARICOM". Il est le premier du genre entre le Marché commun des Caraïbes et un pays donné, et le premier entre le Canada et un groupe de nations du monde en développement.

Le Canada espère en outre, a-t-il ajouté, que l'Accord permettra de recenser les nouveaux débouchés et les possibilités d'entreprises en coparticipation dans les Antilles, dans des secteurs tels que l'agriculture, les pêches, la petite industrie manufacturière comme la fabrication d'éléments de mobilier et de construction, le commerce, les activités financières et les industries de service.

Sur le plan commercial, le nouvel Accord prévoit l'échange du traitement de la nation la plus favorisée et de faciliter l'expansion des échanges commerciaux réciproques. La partie de l'Accord portant sur la coopération financière et technique comprend des dispositions visant l'aide canadienne au développement des divers États membres du CARICOM ainsi que de la région dans son ensemble. Le Protocole et la partie qui traite de la coopération industrielle prévoient la prise par les gouvernements de mesures d'encouragement ainsi que les transferts de technologie.

L'Accord prévoit également des consultations dans chacun de ces domaines et envisage la création d'un Comité mixte commercial et économique.

Cosmos 954: le Canada présente une réclamation à l'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a présenté le 23 janvier à l'ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques la réclamation du Canada pour les dommages causés par l'incursion dans l'espace aérien du Canada, et la désagrégation au-dessus du territoire canadien, du satellite soviétique *Cosmos 954* le 24 janvier 1978.

Le satellite transportant une source d'énergie nucléaire, l'on dut entreprendre de vastes opérations de recherche visant à repérer et à récupérer les débris radioactifs dangereux déposés sur le territoire canadien. Ces opérations ont été menées du 24 janvier au 15 octobre 1978 sous la direction du ministère de la Défense nationale dans une première phase, puis, dans une deuxième phase, de la Commis-

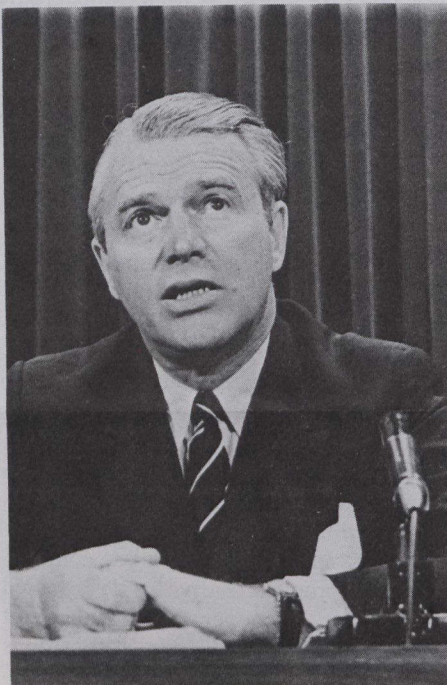
sion de contrôle de l'énergie atomique.

La réclamation canadienne se chiffre à \$6 041 174,70, montant qui ne représente dans l'ensemble du coût des opérations que le supplément des dépenses attribuables à la chute du satellite en territoire canadien.

Une fois la réclamation présentée, laquelle doit être complétée par la remise de toutes les pièces justificatives au gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le ministère des Affaires extérieures s'attend à l'ouverture de négociations diplomatiques menant au règlement de la demande.

Les recherches ont permis de retrouver environ 75 kg de matériel, dont un certain nombre de cylindres et de courtes tiges de béryllium.

Visite du secrétaire général de l'OCDE à Ottawa



M. Emile van Lennep

Le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Emile van Lennep, a effectué une visite à Ottawa du 22 au 24 janvier, sur l'invitation que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, lui a transmise au nom du gouvernement du Canada; le secrétaire général s'est entretenu avec ses hôtes de la conjoncture économique internationale et de questions d'actualité.

Pendant sa visite, M. van Lennep a rencontré également le premier ministre et le ministre des Finances ainsi que d'autres ministres dont le président du Conseil des ministres du Développement économique, le ministre de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Les discussions ont porté notamment sur le programme d'action concertée des membres de l'OCDE visant le maintien d'une croissance économique non inflationniste; les relations entre pays industrialisés et en développement, et leur interdépendance; les perspectives du commerce international après la conclusion des négociations commerciales multilatérales (NCM) ainsi que la conjoncture économique internationale et son incidence sur l'économie canadienne.

Le Canada est membre de l'OCDE depuis sa création officielle en 1961.

Hommage au chauffeur de King

Le mois dernier, le major général G.M. Cloutier, sergent d'armes à la Chambre des communes, a remis à M. Camille Cleroux, dernier chauffeur de l'ancien premier ministre MacKenzie King, une décoration en reconnaissance de ses vingt-cinq ans de service.

M. Cleroux, maintenant âgé de 61 ans, était seul avec l'ancien premier ministre libéral, à la célèbre résidence de Kingsmere, située dans la vallée de la Gatineau (près d'Ottawa), quand ce dernier fut terrassé par la maladie qui l'emporta le 22 juillet 1950.

Ses deux années de service auprès de

M. King ayant pris fin brutalement, M. Cleroux entra à la Chambre des communes l'automne suivant. Il y travailla pendant neuf ans comme maître d'hôtel au bureau de l'orateur.

Lorsque le lieutenant-colonel David Curry fut nommé sergent d'armes en 1959, M. Cleroux en devint le maître d'hôtel-réceptionniste, travail qui consistait à s'occuper des uniformes, à mettre la masse sous clef et à effectuer divers travaux connexes. M. Curry a pris sa retraite au printemps dernier.

M. Cleroux continue à assumer certaines de ces fonctions tout en demeurant au service de M. Curry qui est à présent conseiller auprès de l'orateur M. James Jerome.

Le ministre de l'Agriculture effectue une visite en Israël

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a effectué du 3 au 11 janvier une visite en Israël en vue de signer un protocole d'entente canado-israélien relatif à un échange d'agronomes.

Le protocole prévoit également l'échange d'informations scientifiques et techniques, l'élaboration de projets communs de recherche et autres activités à déterminer après entente mutuelle.

M. Arik Sharon, ministre israélien de l'Agriculture, a signé pour son pays.

M. Whelan et les hauts fonctionnaires d'Agriculture Canada ont rencontré M. Sharon et les hauts fonctionnaires israéliens lors de sessions de travail au cours desquelles l'on discuta de questions d'intérêt commun portant sur l'agriculture.

Pendant son séjour en Israël, M. Whelan a visité une meunerie, un certain nombre de Kibboutz et il a accordé une attention toute particulière aux systèmes d'irrigation, véritable pierre angulaire de l'agriculture israélienne.



Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à droite) et son homologue israélien, M. Arik Sharon, lors de la visite d'une ferme de la région de Lachish.

Presse canadienne

Arvid Sam

La chronique des arts

Le service de cartographie des Forces armées, hier et aujourd'hui

Les Archives publiques du Canada présentaient jusqu'au 21 janvier une exposition de cartes historiques organisée en 1978 par le ministère de la Défense nationale pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création du Service de cartographie de ce ministère. L'exposition avait été présentée auparavant dans 16 bases des Forces canadiennes au Canada.

L'Exposition rappelait l'histoire de ce service au moyen de cartes importantes, de divers instruments de levés, de photographies et d'autres documents. Les cartes sont des originaux prêtés par la Collection nationale de cartes et plans des Archives publiques du Canada, laquelle a participé à la sélection. La collection comprend un exemplaire de presque toutes les cartes produites par le Service depuis sa fondation.

C'est en 1903 que fut créé, à Ottawa, le premier service permanent de levés topographiques militaires. Sa mission était de faire un relevé topographique complet du Canada. Dès lors, et sous des appellations et structures différentes, les cartographes militaires ont fourni aux Forces canadiennes, en temps de paix comme en temps de guerre, les cartes géographiques dont elles avaient besoin.

Le ministère de la Défense nationale a également innové en mettant au point du matériel et des techniques cartographiques, favorisant ainsi l'évolution de la cartographie aérienne.



Photos aimablement prêtées par Sentinelle



Cpl Art Powers

Les caporaux Karahachuk et Lebreton. ▲
 ◀ En 1954, les arpenteurs disposaient d'un train pour le transport et l'hébergement.



Sgt Tony Calvert

▲ L'art de dessiner une carte géographique. ▲
 Dans les années 40 et 50, les arpenteurs utilisaient des attelages de chiens. ▶



Un médecin canadien honoré aux États-Unis

M. Jacques Genest, directeur scientifique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, recevra le titre de *master* de l'American College of Physicians de Philadelphie, lors du congrès annuel de cet organisme à San Francisco, le 26 mars prochain.

C'est la première fois que ce collège accorde un tel honneur à un médecin du Québec. Le titre de *master*, l'un des plus prestigieux octroyés par la médecine américaine, reconnaît une contribution insigne sur le plan de l'éducation médicale, de la recherche et de la compétence clinique.

Retour du bonhomme carnaval



L'exubérant Bonhomme Carnaval est revenu le 7 janvier dans son royaume de Québec. Il est arrivé sur son traîneau au port de plaisance de la rivière Saint-Charles. Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, lui a remis les clés de la ville pour le vingt-cinquième Carnaval de Québec, qui se déroule du 1er au 11 février.

On le voit ci-dessus lors d'un voyage récent à Disneyland (États-Unis) où il est allé féliciter Mickey qui fêtait son cinquantième anniversaire.

Indice des prix à la consommation, décembre 1978

Points saillants de l'indice national

L'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada (1971=100) a augmenté de 0,3 p.c., passant de 180,8 en novembre à 181,3 en décembre. En conséquence, la hausse en douze mois (de décembre 1977 à décembre 1978) se chiffre à 8,4 p.c., ce qui représente un recul par rapport à celle de 8,8 p.c. observée le mois précédent. La majoration des prix des aliments et celle des frais de logement expliquent largement cette dernière montée de l'IPC. Le prix des aliments a augmenté de 0,6 p.c. entre novembre et décembre, alors que l'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 0,2 p.c.

Le renchérissement du boeuf, de 2,5 p.c. en moyenne au début de décembre, et des fruits traités est le principal responsable de la montée de 0,5 p.c. de l'indice des aliments consommés à la maison. Le prix de certains produits laitiers a également grimpé, du fait surtout que le prix du lait a été majoré dans deux provinces. L'effet de ces hausses a été quelque peu atténué par la baisse des prix de certains morceaux de porc, du poulet, des fruits et légumes frais. De décembre 1977 à décembre 1978, l'indice des aliments consommés à la maison a gagné 13,5 p.c. L'indice des aliments consommés à l'extérieur a progressé de 0,6 p.c. au début de décembre, ce qui représente une hausse de 9,5 p.c. par rapport au mois correspondant de l'année 1977.

Les frais plus élevés des logements et l'augmentation des prix des meubles et des articles ménagers sont à l'origine de la montée de 0,2 p.c. de l'indice d'ensemble sans les aliments. Des augmentations sensibles ont également été observées dans plusieurs villes pour certains articles vestimentaires, en particulier les vêtements pour femmes, et pour l'essence. Ce mouvement à la hausse a été ralenti par la baisse du prix des voitures neuves, baisse consécutive à la réduction de la taxe de vente des fabricants décrétée vers la mi-novembre. Entre décembre 1977 et décembre 1978, l'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 6,6 p.c.

Du point de vue des biens et des services, le prix des biens, y compris les aliments, et ceux des services ont gagné 0,3 p.c. au cours du dernier mois. Le niveau des prix s'est donc élevé de

9,5 p.c. pour les biens et de 6,5 p.c. pour les services entre décembre 1977 et décembre 1978.

Sur une base annuelle moyenne, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a progressé de 9 p.c. en 1978, dépassant la hausse de 8 p.c. enregistrée en 1977. La montée de l'indice des aliments a été de 15,5 p.c. en 1978 contre 8,4 p.c. en 1977, et celle de l'indice d'ensemble sans les aliments de 6,4 p.c. en 1978 contre 7,8 p.c. en 1977.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a progressé de 0,6 p.c. entre novembre et décembre; l'indice des aliments a gagné 0,9 p.c. et l'indice d'ensemble sans les aliments a augmenté de 0,4 p.c.

Points saillants des indices des villes

Entre novembre et décembre, les prix à la consommation ont augmenté dans douze villes et sont demeurés inchangés dans les trois autres. Les hausses se sont échelonnées entre 0,2 p.c. à Halifax et Winnipeg et 0,5 p.c. à Montréal et Ottawa. On n'a relevé aucune variation globale de prix à Toronto, Thunder Bay et Calgary. Le principal facteur qui a contribué à cette variation des mouvements des prix entre les villes a été les différents taux du mouvement des prix pour les aliments qui se sont échelonnés entre une baisse de 1 p.c. à Winnipeg et Calgary et une hausse de 1,8 p.c. à Montréal.

Entre décembre 1977 et décembre 1978, la hausse en douze mois de l'indice des prix à la consommation a varié de 6,4 p.c. à Saskatoon à 9 p.c. à St-Jean (T.-N.).

Voici la progression de l'indice des prix par villes. Le premier chiffre correspond à la période de novembre à décembre 1978, le second à la période allant de décembre 1977 à décembre 1978:

Saint-Jean (T.-N.): 0,3 p.c.; 9 p.c. —
Charlottetown/Summerside: 0,3 p.c.;
8 p.c. — Halifax: 0,2 p.c.; 7,8 p.c. —
Saint-Jean (N.-B.): 0,3 p.c.; 8 p.c. — Québec:
0,3 p.c.; 7,9 p.c. — Montréal:
0,5 p.c.; 7,4 p.c. — Ottawa: 0,5 p.c.;
8,1 p.c. — Toronto: stationnaire;
7,8 p.c. — Thunder Bay: stationnaire;
7,2 p.c. — Winnipeg: 0,2 p.c.; 8,3 p.c. —
Regina: 0,3 p.c.; 7 p.c. — Saskatoon:
0,4 p.c.; 6,4 p.c. — Edmonton: 0,3 p.c.;
8,1 p.c. — Calgary: stationnaire;
7,6 p.c. — Vancouver: 0,4 p.c.; 7,5 p.c.

La chronique des arts

Fabienne Thibeault, révélation féminine de l'année au Midem-79



François Rivard

Fabienne Thibeault

Dans le cadre du treizième marché international du disque et de l'édition musicale (Midem), tenu à Cannes, la chanteuse québécoise Fabienne Thibeault a reçu le titre de "révélation féminine de l'année" le 22 janvier.

Ce concours annuel, organisé par *Europe No 1*, fait le bilan d'une année discographique et de sondages effectués régulièrement auprès des auditeurs de cette station de radio possédant la cote d'écoute la plus importante de France.

Au cours d'une soirée réunissant quelque 1 200 spécialistes de l'industrie du disque et de l'édition musicale des 53 pays participants, M. Gilles Talbot, président de "Kébec-Disc" et M. Bernard de Bosson, président de MEA (France), ont remis à Fabienne Thibeault le disque d'or se rattachant à son prix.

Cette année, la participation du Canada au Midem s'est accrue, passant de 15 sociétés présentes l'an passé à 21.

Ces sociétés regroupaient la plupart des compositeurs, paroliers et interprètes du Canada et occupaient une douzaine de stands au Palais des Festivals de Cannes. Le monde musical canadien était représenté par Greg Adams, compositeur qui interprète lui-même ses chansons.

L'industrie de l'édition musicale canadienne se classe au septième rang dans le monde pour ses ventes et au troisième rang sur le plan de la "consommation". Quelque 175 producteurs ont exporté plus de 85 millions de disques et de cassettes en 1976. Au Midem, l'an passé, les sociétés canadiennes ont conclu une trentaine d'accords et signé des contrats d'une valeur d'un demi-million de dollars.

George Heriot: peintre militaire des deux Canadas

L'exposition *George Heriot: peintre des deux Canadas* comprend des aquarelles, des gravures et des souvenirs divers, y compris un fragment du "tartan" de son clan familial. L'exposition qui est organisée par le Centre d'art Agnes Etherington de Kingston (Ontario), est présentée à Ottawa, à la Galerie nationale du Canada, du 19 janvier au 4 mars 1979.

L'artiste

George Heriot (1759-1839) fut un des artistes militaires les plus respectés du Canada. Les historiens de l'art et les organisateurs d'expositions semblent pourtant l'avoir largement ignoré, contrairement à ses compatriotes Thomas Davies et James Cockburn et en dépit du vif intérêt des collectionneurs pour ses oeuvres au Canada. Après avoir étudié à la Royal Academy de Woolwich (Grande-Bretagne), où il eut pour maître Paul Sandby, il entreprit une carrière militaire dans l'armée anglaise.

Au cours de son premier voyage au Canada en 1792, il peignit des paysages à l'aquarelle du Québec.

On trouve certaines de ses oeuvres dans une exposition de 1797 à la Royal Academy, ce qui atteste de sa participation à la communauté artistique de Londres. La même année, il retourna à Québec pour rassembler une documentation écrite et picturale pour deux ouvrages intitulés *A History of Canada* (1804)

et *Travels Through the Canadas* (1807).

La nomination de Heriot au poste de ministre adjoint des Postes de l'Amérique du Nord Britannique en 1799, lui donna l'occasion de voyager dans tout ce qui est maintenant l'Est du Canada. Une de ses oeuvres *Lac St. Charles, près de Québec* (c.1801) de la collection permanente de la Galerie nationale du Canada compte parmi ses chefs-d'oeuvre.

Heriot séjourna au Canada jusqu'en 1816, date à laquelle il démissionna de son poste pour se retirer à Londres. Pendant sa retraite, il poursuivit son oeuvre artistique au cours de différents voyages en Europe. Des esquisses faites au Canada lui servirent aussi à exécuter des aquarelles de grandes dimensions. On pourra les voir à l'exposition.

M. Gerald Finley, professeur d'histoire de l'art à l'Université Queen, Kingston (Ontario) a rédigé le catalogue bilingue qui accompagne l'exposition. Une monographie du professeur Finley sur George Heriot doit-être publiée prochainement dans la série "Collection: Artistes canadiens" de la Galerie nationale du Canada.

Dans le cadre du Programme national de la Galerie nationale du Canada, l'exposition itinérante *George Heriot: peintre des deux Canadas* sera présentée au musée McCord, Montréal, à la Art Gallery of Windsor (Ontario) et à la Sigmund Samuel Canadiana Gallery, Royal Ontario Museum, Toronto.



Le village indien de Lorette, aquarelle de George Heriot.

Nouvelles brèves

Le ministre québécois des Affaires culturelles a déposé l'automne dernier à l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi instituant la Société québécoise de développement des industries culturelles. Selon les termes du projet de loi, l'Assemblée sera invitée à doter la Société d'un fonds social de \$10 000 000 et non pas \$10 000 comme nous l'avions annoncé dans le vol. 7, n. 1 d'*Hebdo Canada*. Ce fonds permettra à la Société de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles.

M. Frank Moores a annoncé le 19 janvier qu'il démissionnerait de son poste de premier ministre de Terre-Neuve dès que le Parti progressiste-conservateur de sa province aurait choisi un nouveau chef.

Le ministre des Transports du Québec a annoncé le 23 janvier que le premier permis de conduire octroyé à un nouveau conducteur ne sera plus permanent; il sera valide pour une période de deux ans seulement. Après ce délai le conducteur devra se soumettre à un nouveau contrôle.

Un concours national de modèles d'habitations se tiendra de février à mai 1979. Son but est d'encourager la qualité de la conception des habitations à densité moyenne au cours des années 80. Le concours est parrainé par la Société centrale d'hypothèques et de logement et par le Conseil canadien de l'habitation.

La société Air Canada a accordé des majorations de salaires à ses 1 750 pilotes. Ceux-ci bénéficieront de hausses variant entre 8³/₈ et 16 p.c. au cours de la première année d'un contrat et de 8³/₈ à 11 p.c. pour la seconde année. Le salaire moyen d'un pilote qui aurait été de \$40 000 en novembre 1980 variera entre \$47 000 et \$50 000.

Alcan Aluminium Limitée a annoncé le 8 janvier que la Nippon Light Metal Company, compagnie japonaise dont elle

détient 50 p.c. des actions, s'est engagée par contrat à construire une usine d'électrolyse de l'aluminium pour le compte de la République populaire de Chine.

Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Conseil québécois pour l'enfance exceptionnelle organisent la tenue d'un concours de photos à l'occasion d'une conférence internationale qui se tiendra à Montréal, du 31 octobre au 4 novembre. Cent photos seront sélectionnées pour être présentées pendant la conférence. Qu'elles soient en couleurs ou en noir et blanc, ces photographies devront évoquer le thème de l'enfant et de la vie urbaine au Québec. Pour être admissibles une photo devra avoir été prise au Québec par un photographe domicilié au Québec au moment de la prise de vues, et ce, quel que soit le propriétaire actuel.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé le 3 janvier l'établissement d'une ligne de crédit de \$500 millions avec le ministère des Finances de la République d'Indonésie afin de faciliter la vente de biens et services canadiens à ce pays.

Pour ses premières importations de boissons alcoolisées, le gouvernement de la République populaire de Chine a choisi la société canadienne Seagram. La Société a reçu une commande de la Chine de 16 000 caisses de vin, champagne, whisky, bourbon et gin à son siège à Montréal. Des vins français, italiens et espagnols seront ainsi consommés en Chine, car Seagram a ses propres vignobles en France, en Italie et en Espagne.

Quinze jeunes Acadiens originaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont effectué un séjour en France, organisé par la Fondation franco-acadienne pour la jeunesse avec le concours du gouvernement français.

Le groupe chargé du relevé des insectes et des maladies des arbres du Canada a découvert la présence de la virulente lignée européenne du chancre scléroderrien dans une plantation de pins du sud du Québec.

L'entraîneur national chinois de badmington, Chang Kuang-Ming, est arrivé au Canada au début du mois de février pour un séjour de trois mois. M. Chang passera une ou deux semaines dans chaque province. Son programme sera préparé par l'Association canadienne des entraîneurs de badmington et comportera des stages pour les joueurs et entraîneurs.

Une commission d'enquête constituée par Transports Canada a conclu qu'il n'y avait pas de discrimination contre les étudiants du Québec à l'Institut de formation du ministère de Cornwall. Cependant le ministre a précisé que les étudiants francophones [étaient] désavantagés par le fait que la formation au contrôle de la circulation aérienne à l'Institut de Cornwall n'est présentement disponible qu'en anglais". Il a ajouté que cette formation serait prochainement offerte par le biais de cours bilingues, et cela dès que les vols aux instruments bilingues seraient autorisés au Québec.

Le président et directeur général de la station radiophonique CFDR de Dartmouth (Nouvelle-Écosse), M. Arnold Patterson, est entré au bureau de presse du premier ministre, M. Trudeau, à titre de conseiller spécial en communications. Il sera responsable de l'information et des relations publiques.

En 1978, la société Hector Roberge a accordé son prix annuel de \$500 à M. Jean-François Brousseau, étudiant en génie électrique de l'Université Laval. Celui-ci a présenté un système de chronométrage simultané, spécialement adapté au chronométrage d'événements sportifs tels que les compétitions de ski alpin et nordique. Il n'existe pas d'équivalent sur le marché.

Un nouvel organisme privé a vu le jour: l'Institut canadien de politique économique dont l'objectif est d'offrir des solutions originales aux problèmes économiques auxquels fait face le Canada.

Tolérance spirituelle...(suite de la p. 2)

prédécesseurs, celle que j'ai toujours faite mienne, c'est qu'une société pluraliste établie sur un vaste territoire contribue à élargir les esprits et les coeurs et confère en quelque sorte une grandeur d'âme. Le rêve exaltant de tous ces hommes est presque devenu réalité. Il n'en tient qu'à nous de ne pas régresser et de ne pas céder aux tentations de la division et de l'intolérance.

Je dis aujourd'hui, et avec la plus profonde des convictions, que nous pouvons y arriver. En moins de 50 ans, ce qui n'est qu'une goutte dans l'océan de l'histoire, notre pays est passé de la réserve prudente à la tolérance. Il a même appris, au delà de la tolérance à respecter, voire à désirer, la riche diversité de notre culture et de notre patrimoine...

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.